



# L'ECHO DES LANCIERS

## LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, merci à vous tous qui nous avez renouvelé votre confiance lors des dernières élections municipales.

Je connais et mesure la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs à votre égard. Je m'efforcerai de vous servir au mieux, dans le respect de l'intérêt général. La nouvelle équipe municipale a été largement renouvelée (seulement cinq élus sortants et six nouveaux) mais je sais pouvoir compter sur elle et je félicite chacun des membres pour son engagement.

Au plan intercommunal, notre communauté de communes a également connu de grands changements. Le 15 avril dernier avait lieu, à Franchesse, l'élection du président, Jean-Paul Dufrière. Celui-ci a souhaité que je fasse partie de son exécutif et j'ai accepté sa proposition, convaincu que l'intercommunalité est une force pour

notre territoire et que, sans mutualisation de moyens, nos communes seront bientôt incapables d'exister.

Mais à peine avons-nous eu le temps de nous connaître à 11 communes et près de 8 000 habitants que l'on nous parle de communautés de communes de 20 000 habitants. D'autres bouleversements se profilent encore, auxquels nous devons sans doute nous adapter : disparition des départements, nouvelle configuration des régions, ...

Si les lignes territoriales doivent bouger, espérons que cela se fera en tenant compte des particularités locales, pour une meilleure qualité de vie et toujours en veillant à préserver la démocratie et la cohésion sociale.

Bonne lecture et bon été à tous.

Gérard Vernis

## A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Lundi 21 juillet : Visite de l'atelier sur bois et peinture de Michel Mazzoni (Office de Tourisme Bourbon).
- Mardi 29 juillet : Visite du jardin d'Anne Vernis (Office de Tourisme Bourbon).
- Vendredi 1<sup>er</sup> août : Concours de pétanque (Comités des fêtes).
- Du samedi 2 août au lundi 4 août : Fête patronale.
- Vendredi 8 août : Visite de l'atelier sur bois et peinture de Michel Mazzoni (Office de Tourisme Bourbon)
- Mercredi 20 août : Barbecue (Club des Lanciers).
- Vendredi 22 août : Visite de l'atelier de moulage de Michel Lamboley (Office de Tourisme Bourbon)
- Mardi 26 août : Visite du jardin d'Anne Vernis (Office de Tourisme Bourbon).
- 4 septembre : Réunion départementale de la FNACA à la salle polyvalente.
- Samedi 6 septembre : Randonnée (Comités des fêtes).
- Mardi 16 septembre : AG de l'Amicale laïque.
- Samedi 11 octobre : Repas du CCAS.
- Samedi 25 octobre : Loto (Amicale laïque).
- Vendredi 31 octobre : Nuit des Fers de Lance.
- Samedi 22 novembre : Repas des AFN.
- Dimanche 30 novembre : Marché de l'Avent (Amicale laïque).
- Mercredi 10 décembre : Concours de belote interclubs (Club des Lanciers).
- Mercredi 17 décembre : Dégustation de la bûche de Noël (Club des Lanciers).

## Conseil municipal élu le 23 mars 2014



■ Gérard Vernis (n° 4), maire, président du CCAS, délégué communautaire (1<sup>er</sup> Vice-Président), membre de toutes les commissions.

■ Isabelle Desurier-Lafleuriel (n° 10), 1<sup>re</sup> adjointe.

■ Vincent Lecocq (n° 1), 2<sup>e</sup> adjoint, délégué communautaire.

■ Christian Collaye (n° 2), 3<sup>e</sup> adjoint.

■ Eric Bouchon (n° 11), conseiller municipal.

■ Clément Debarnot (n° 3), conseiller municipal.

■ Aurélien Desternes (n° 7), conseiller municipal.

■ Bertrand Dorlencourt (n° 6), conseiller municipal.

■ Sylvine Hamel (n° 9), conseillère municipale.

■ Frédéric Hermann (n° 5), conseiller municipal.

■ Pierrette Popy (n° 8), conseillère municipale

### Permanence des élus

Lundi de 11h à 12h : Vincent Lecocq.

Mardi de 9h30 à 10h30 : Isabelle Desurier-Lafleuriel.

Judi de 11h00 à 12h00 : Gérard Vernis.

Vendredi de 11h00 à 12h00 : Christian Collaye.

### Commissions et délégations

■ **C.C.A.S.** (Centre communal d'action sociale) : Eric Bouchon, Christian Collaye, Isabelle Desurier-Lafleuriel, Sylvine Hamel et Vincent Lecocq.

■ **Commission travaux** : Tout membre du Conseil disponible et intéressé.

■ **Commission communication** : Isabelle Desurier-Lafleuriel, Frédéric Hermann, Vincent Lecocq.

■ **Fleurissement et aménagement de l'espace public** : Christian Collaye, Isabelle Desurier-Lafleuriel, Bertrand Dorlencourt, Sylvine Hamel, Vincent Lecocq, Pierrette Popy.

■ **Communauté de communes** : Gérard Vernis et Vincent Lecocq.

■ **Affaires scolaires** : Eric Bouchon, Clément Debarnot, Bertrand Dorlencourt, Frédéric Hermann, Vincent Lecocq.

■ **Commission de voirie** : Christian Collaye, Aurélien Desternes, Bertrand Dorlencourt, Vincent Lecocq.

■ **S.I. Voirie Ygrande** : Christian Collaye, Bertrand Dorlencourt (délégués titulaires). Eric Bouchon, Aurélien Desternes (délégués suppléants).

■ **Sivom Nord-Allier** (Syndicat intercommunal à vocations et objectifs multiples eau et assainissement Nord Allier)

Christian Collaye, Pierrette Popy (délégués titulaires).  
Clément Debarnot, Aurélien Desternes (délégués suppléants).

■ **SDE 03** (Syndicat départemental d'énergie de l'Allier)

Bertrand Dorlencourt (délégué titulaire). Frédéric Hermann (délégué suppléant).

■ **S.I. Collège Bourbon l'Archambault et SI Collège Lurcy-Lévis**

Isabelle Desurier-Lafleurriel, Frédéric Hermann (délégués titulaires). Bertrand Dorlencourt, Pierrette Popy (délégués suppléants).

■ **Centre Social Bourbon**

Isabelle Desurier-Lafleurriel (déléguée titulaire).  
Pierrette Popy (déléguée suppléante).

■ **Centre Social Lurcy-Lévis**

Eric Bouchon, Sylvine Hamel (délégués titulaires).  
Christian Collaye, Aurélien Desternes (délégués suppléants).

■ **C.N.A.S.** (Comité national d'action sociale)

Eric Bouchon (délégué titulaire).

■ **A.T.D.A.** (Agence technique départementale de l'Allier)

Aurélien Desternes (délégué titulaire).

■ **Correspondant défense**

Vincent Lecocq (délégué titulaire). Frédéric Hermann (délégué suppléant).

■ **Sirom** (Syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères)

Eric Bouchon, Aurélien Desternes (délégués titulaires).  
Bertrand Dorlencourt, Pierrette Popy (délégués suppléants).

Pour mémoire : La commune a confié la gestion des ordures ménagères à la Communauté de communes. C'est donc cette dernière collectivité que les délégués représentent au Sirom.

## **Elections sénatoriales du 28 septembre 2014**

Le conseil municipal, réuni le 20 juin 2014, a élu des délégués pour représenter la commune de Franchesse lors des élections sénatoriales du 28 septembre 2014 : Gérard Vernis (délégué titulaire), Eric Bouchon, Christian Collaye et Frédéric Hermann (délégués suppléants).

## **Elections européennes du 25 mai 2014**

Résultats pour Franchesse :

Inscrits : 352.

Votants : 181.

Suffrages exprimés : 173.

Blancs : 6 (c'est la première fois que la loi sur la reconnaissance du vote blanc s'applique en France).

Nuls : 2.

Participation : 51,42 %.

## **Elections communautaires du 15 avril 2014**

Président : Jean-Paul Dufrègne (Saint-Menoux).

1<sup>er</sup> vice-président : Gérard Vernis (Franchesse).

2<sup>e</sup> vice-président : Brigitte Olivier (Buxières-les-Mines).

3<sup>e</sup> vice-président : Pierre Thomas (Ygrande).

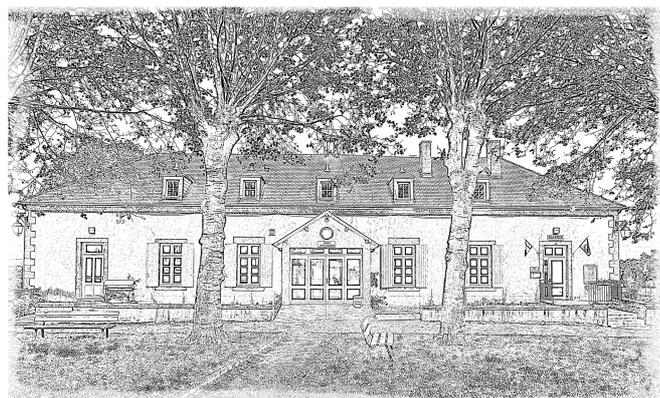
4<sup>e</sup> vice-président : Jean-Luc Jeanton (Bourbon l'Archambault).

## **Elections départementales**

Afin de préparer les élections départementales (et non plus cantonales) de 2015, le ministère de l'Intérieur a proposé un nouveau découpage des cantons de l'Allier. Notre canton de Bourbon l'Archambault devrait rejoindre ceux de Lurcy-Lévis et Cérilly. Il regrouperait ainsi 29 communes pour une population totale de 17 204 habitants.

## **Voter par procuration**

Le formulaire de demande de vote par procuration est disponible en ligne sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Plus d'informations sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



*Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :*

- André Despret,
- Isabelle Désurier-Lafleurriel,
- Vincent Lecocq,
- Isabelle Ville.

---

## BUDGET 2014

---

### Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	96 508,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	138 000,00
014	Atténuations de produits	34 800,00
65	Autres charges de gestion courante	92 886,00
66	Charges financières	1 433,00
67	Charges exceptionnelles	100,00
022	Dépenses imprévues	18 172,00
023	Virement à la section d'investissement	31 627,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 150,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>434 676,00</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	23 491,00
73	Impôts et taxes	180 813,00
74	Dotations, subventions et participations	130 779,00
75	Autres produits de gestion courante	22 005,00
77	Produits exceptionnels	3 355,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	74 233,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>434 676,00</b>

### Vue d'ensemble de la section d'investissement

<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	15 443,00
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 620,00
23	Immobilisations en cours	29 075,00
001	Déficit d'investissement reporté	25 679,00
020	Dépenses imprévues	2 773,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>109 590,00</b>

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	31 627,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	80,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	42 561,00
13	Subventions d'investissement reçues	11 972,00
16	Emprunts et dettes assimilés	2 200,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 150,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>109 590,00</b>

### Nouveau lotissement

Les travaux de viabilisation du terrain de la Chenevière, près du stade, permettent d'offrir à la vente **cinq terrains constructibles**. Proche du bourg et de ses

services, bien exposés, situés dans un endroit calme et arboré, un prix au m<sup>2</sup> attractif (17,50 €).

Renseignements en mairie (04 70 66 26 26) et auprès de la SEAU (Société d'Exploitation d'Auvergne) au 04 70 44 56 01.

The advertisement features the SEAU logo (Société d'Équipement de l'Auvergne) in the top left. Below it is a floor plan labeled 'Plan Général'. To the right is a watercolor illustration of a residential street with houses and trees. A dark grey box on the right contains the text: '5 Parcelles à bâtir', 'à partir de 13 000 €', and 'Surfaces de 710 à 1 070 m<sup>2</sup>'. A vertical text on the right edge of the illustration reads 'Image non contractuelle'. At the bottom, the text 'LOTISSEMENT « LA CHÈNEVIÈRE »' is written in large white letters on a green background. Below this, it says 'Votre nouveau quartier !' and '04 70 44 56 01'. The bottom left corner shows the logo of the 'Commune de FRANCHESSE' and the bottom right corner shows 'Aménager Autrement' with the website 'WWW.SEAU.FR'.

### Demande de logement en ligne

Dorénavant il est possible de remplir **une seule demande**, valable pour tous les acteurs de l'immobilier social de l'Allier, **sans se déplacer** grâce à un formulaire Internet : [mademande.dl03.fr](http://mademande.dl03.fr)

### Médiateur national de l'énergie

Vous avez une question, besoin d'un conseil, un litige avec un fournisseur ou un distributeur d'électricité ou de gaz naturel, ... Contactez le médiateur national de l'énergie au 0 800 112 212. Appel gratuit depuis un poste fixe. Renseignements sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr)

### Aides à la rénovation des logements

Vous souhaitez faire baisser vos factures d'énergie, gagner en confort, valoriser votre bien, vous envisagez de changer de chaudière, faire poser des doubles vitrages, isoler votre toiture ou vos murs. Vous pouvez bénéficier d'un dispositif complet d'accompagnement et de financement de vos travaux de rénovation énergétique : des facilités de financement, des aides publiques renforcées et deux nouvelles primes selon votre situation.

Pour en savoir plus, appelez le 0810 140 240 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou connectez-vous sur [renovation-info-service.gouv.fr](http://renovation-info-service.gouv.fr)

## Informations sur l'habitat

Le réseau Anil/Adil, l'Agence nationale-départementale d'information sur le logement, vient de publier le dernier numéro de sa revue trimestrielle « Habitat Actualité », qui fait le point sur l'**actualité juridique, financière et fiscale** liée au logement. Vous pouvez télécharger cette publication sur le site de l'Anil [www.anil.org/publications-et-etudes/habitat-actualite/](http://www.anil.org/publications-et-etudes/habitat-actualite/)

Par ailleurs, les **juristes** de l'Adil03 se tiennent **gratuitement** à la disposition du public (locataire, propriétaire, accédant à la propriété), dans les trois centres et dix permanences assurées dans le département (coordonnées sur leur site Internet [www.adil03.org](http://www.adil03.org)), pour toutes informations juridiques, financières et fiscales liées au logement (location, amélioration de l'habitat, accession à la propriété, fiscalité immobilière, ...).

Permanences à Bourbon l'Archambault, le 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h30 à 11h30 à la mairie. Conseillère

juriste : Adeline Roux. Secrétaire : Sandrine Degranges.  
Tél : 04 70 67 00 08.

## Aides financières de la Communauté de communes

■ Subvention pour la remise sur le marché de **logements vacants** depuis plus d'un an allant jusqu'à 3 000 € par logement, soumis à conditions.

■ Subvention pour la **réhabilitation des façades**, soumis à conditions. Pour tout renseignement : Communauté de Communes : 04 70 67 11 89.

■ Subvention complémentaire à celles du Conseil général et de l'Anah pour les **renovations thermiques** de l'habitat du programme « Habiter mieux », mis en place par l'Anah, de 200 € jusqu'à 2 100 €, soumis à conditions.

Pour tout renseignement, contacter la cellule « Habitat, énergie » du Conseil général (04 70 34 41 84) ou l'Anah (0 820 15 15 15).

---

## CCAS

---

Président : Gérard Vernis.

Vice-présidente : Chantal Valnon

Membres élus : Eric Bouchon, Christian Collaye, Isabelle Desurier-Lafleurriel, Sylvine Hamel et Vincent Lecocq.

Membres nommés : Martine Charveyron, Carine Diat, Sylviane Meunier, Thérèse Thuard et Chantal Valnon.

### Actions du CCAS

Les différentes actions du C.C.A.S. sont les suivantes :

- l'instruction des demandes d'aide sociale,
- l'attribution occasionnelle d'aides diverses,
- la remise de chèques cadeaux d'une valeur de 30 € à l'occasion de chaque naissance et la rencontre des nouveaux parents,
- l'organisation d'activités mensuelles à destination des adolescents,

- l'organisation d'un repas annuel à l'intention des personnes âgées d'au moins 65 ans,
- la distribution de bons d'achat (à échanger auprès des commerçants locaux) et de fleurs ou chocolats, lors des fêtes de Noël, à toutes les personnes âgées absentes au repas.

### Prochain repas

Depuis quelques années, ce repas est, en grande partie, confectionné par les membres du CCAS. Ce mode d'organisation devenant lourd et contraignant, la réalisation entière de ce repas sera confiée à un ou des professionnel(s). La date du repas est, d'ores et déjà, fixée au samedi 11 octobre 2014.

### Commission « naissances »

Sylvine Hamel, Sylviane Meunier et Thérèse Thuard sont chargées de rencontrer les familles et remettre les chèques cadeau.

---

## JUSTICE

---

### Défenseur des droits

Les **missions** du défenseur des droits de la République sont les suivantes :

- lutte contre les discriminations,
- litiges avec les services publics,
- défense des enfants,
- déontologie de la sécurité.

M. Pascal Baudelot, **délégué de l'Allier**, tient des permanences à Moulins le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois de

9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. Vous pouvez prendre rendez-vous par courrier électronique ([pascal.baudelot@defenseurdesdroits.fr](mailto:pascal.baudelot@defenseurdesdroits.fr)) ou par téléphone : 06.12.64.78.45.

### Conseils juridiques gratuits

Le Conseil départemental d'accès au droit de l'Allier propose des permanences juridiques gratuites et confidentielles. Vous trouverez plus d'informations sur <http://cdadallier.jimdo.com/>.

## NOUVELLES CHAINES TNT

Six nouvelles chaînes gratuites de télévision en haute définition (HD) sont disponibles depuis le 21 janvier 2014 à Franchesse. Voir <http://www.recevoirlatnt.fr/> pour savoir quoi faire en cas de problème, ou appeler le 0 970 818 818.

## CARTES D'IDENTITE

Les cartes d'identité délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont automatiquement **valides 15 ans** sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte. Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations.

## TRESORERIE DE BOURBON

La trésorerie de Bourbon l'Archambault a de **nouveaux horaires**. Elle est ouverte de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00 le lundi, mardi et jeudi. Le mercredi et le vendredi, elle est ouverte de 8h30 à 12h00.

## RADIO QUI QU'EN GROGNE

Découvrez sur Internet la **grille des programmes** de cette radio locale : <http://www.rqqg.fr>. Ou appeler le 04 70 67 14 41.

## INTERNET : MONTEE EN DEBIT

Afin d'améliorer les connexions Internet sur notre commune, la pose de **fibres optiques** entre le répartiteur de Limoise et le sous-répartiteur de Franchesse a démarré, de même que l'installation d'une **nouvelle armoire** au croisement de la D1 et de la route d'Agonges. Ces travaux sont financés et portés par la région Auvergne dans le cadre du projet « Auvergne très haut débit ».

Renseignements sur [www.auvergnetreshautdebit.fr](http://www.auvergnetreshautdebit.fr)

## LUTTE CONTRE LES CHARDONS

L'arrêté préfectoral 1135/2014 du 7 mai 2014 rend **obligatoire** sur notre commune la lutte contre le chardon des champs et le chardon lancéolé. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou usager du terrain en cause, ou à défaut d'exploitant ou usager, à son propriétaire ou usufruitier.

## CLUB ADOS

De nombreux jeunes profitent d'un moment de libre pour investir le parc de la mairie et se divertir grâce aux toutes **nouvelles installations** qui leur sont destinées : panier de basket, but et filet multi jeux.

Cette année, de nouveaux jeunes ont rejoint le groupe d'ados qui profitent d'une **sortie mensuelle** encadrée par Isabelle Desurier-Lafleuruel et quelques parents. Ils ont ainsi pu aller à la piscine à Saint Victor, au cinéma à Moulins, s'initier au tir à l'arc à Bourbon l'Archambault... La dernière sortie les a conduit en forêt de Tronçais.

Pas d'animation en été, **reprise des rencontres** en septembre. Toute personne intéressée, entre 9 et 15 ans, est la bienvenue. Renseignements auprès d'Isabelle Desurier.

## MISE EN ACCESSIBILITE

Dans le cadre de la mise en accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite, un plan incliné a été réalisé **devant la mairie**. Une balustrade en fer forgé sécurise l'entrée. Le fleurissement de ce nouvel espace se fera de manière définitive à l'automne.

## ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

La commune s'est engagée dans la **réduction des pesticides**. Pour communiquer sur cette démarche, deux panneaux ont été installés aux entrées du bourg. De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet ([www.franchesse.fr](http://www.franchesse.fr)) dans la rubrique « Vie municipale/Environnement/Entretien des espaces publics ».

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population totale de la commune, communiquée tout dernièrement par l'Insee, est de 459 habitants.

## L'ALLIER A PIED

Le premier topoguide consacré à l'Allier vient de sortir et enchantera les randonneurs amateurs et confirmés. Ce livret illustré présente 45 **circuits balisés**, où les atouts touristiques, patrimoniaux et environnement de ce territoire se dévoilent pas à pas. Tous les topoguides sont présentés sur le site du Conseil général de l'Allier.

## JARDINER EN PRESERVANT SA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT

La charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » est un outil développé en Auvergne dans le cadre du groupe Phyt'eauvergne depuis 2012, financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Draaf Auvergne et les conseils généraux de l'Allier, du Cantal et du Puy-de-Dôme. Cette opération accompagne des jardineries volontaires vers le conseil de techniques de jardinage plus respectueuses de la santé et de l'environnement.

Pour tout savoir sur la charte, la liste des points de vente et leur actualité, un nouveau site Internet est dédié à cette action : [www.mieux-jardiner.fr](http://www.mieux-jardiner.fr).

## CENTRE SOCIAL ADEQUAT DE BOURBON

Depuis janvier 2013 l'association Adéquat a évolué vers un **statut 'centre social'** à la suite d'un agrément de la Caisse d'allocations familiales de l'Allier. Le Centre social Adéquat répond en priorité aux nécessités de la vie quotidienne et vise le développement de l'éducation et l'expression culturelle, le renforcement des solidarités, la prévention et la réduction des exclusions.

Le Centre social Adéquat est un lieu d'animation sociale et culturelle où chacun peut trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés : loisirs, logement, garde d'enfants, insertion, ... Depuis quelques mois, ont été mises en place des commissions de réflexion et de travail ; toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour avancer afin d'améliorer la qualité de vie de notre milieu rural. En effet, l'un des objectifs du Centre social Adéquat est la participation active des habitants à l'amélioration des conditions de vie.

Horaires d'ouverture de l'accueil : lundi de 14h00 à 17h00 ; du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

## CYCLOTOURISME

Saint-Pourçain-sur-Sioule et tout le département de l'Allier se préparent à accueillir du 3 au 10 août prochain la 76<sup>e</sup> édition de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme.

L'ensemble des circuits irriguera une bonne partie de l'Allier et traversera 130 communes, dont Franchesse le **samedi 9 août** (D1, route de Bourbon et D 144, route de Lurcy-Lévis).

Renseignements : <http://sf2014.ffct.org/>

## ECOLE MATERNELLE

Mme Carole Jasniewicz prendra la **direction** de l'école maternelle, de Franchesse à la rentrée de septembre 2014.

En raison du nombre important d'enfants de moins de 6 ans, les **grandes sections de maternelle** rejoindront les CP/CE1 dans la classe de Mme Frileux à Saint Plaisir. 64 élèves sont attendus sur les 3 classes pour l'année scolaire 2014/2015 contre 56 cette année.

Les nouveaux **rythmes scolaires** devraient se mettre en place dès septembre 2014 avec, comme principal changement, école le mercredi matin.

## SE Baigner sans danger !

Un petit fascicule de **conseils pratiques** pour profiter pleinement de la baignade et des loisirs nautiques. Disponible en mairie. Renseignements complémentaires sur : [www.developpement-durable.gouv.fr/-gestes-et-conseils](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-gestes-et-conseils)

## SECURITE SOUS LES LIGNES ELECTRIQUES

Erdf et RTE éditent un petit **guide à l'attention des agriculteurs**, rappelant les règles élémentaires de sécurité sous les lignes électriques. A lire ou relire, il est disponible en mairie. Informations supplémentaires sur [www.erdfdistribution.fr](http://www.erdfdistribution.fr), [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com), [www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com).

## REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Président de la République a présenté les grandes lignes de sa réforme territoriale.

La première grande mesure est la **réduction du nombre des régions**, de 22 à 14. Ainsi, l'Auvergne serait « rattachée » à la région Rhône-Alpes.

Leurs **compétences** seraient **renforcées** puisque les routes, les collèges et les transports gérés actuellement par les départements, leur seraient transférés.

Ensuite, la **suppression** « de manière progressive » **des départements** est confirmée pour 2020.

Enfin, concernant le bloc communal, si les **communes** ne seront à priori pas touchées, les **intercommunalités** sont appelées à s'agrandir puisqu'elles devront regrouper 20 000 habitants minimum à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (contre 5 000 actuellement), avec des adaptations possibles pour les zones de montagne et les territoires faiblement peuplés.

## ETAT CIVIL

### Naissances :

- 8 février : Sasha Paco Téo Philippe, fils d'Alexandre et de Justine Rouillier, domiciliés « Faubourg de la Madeleine »,
- 29 mars : Camille Louise Paulette Marin, fille d'Emmanuel et Lise Thévenet épouse Marin, domiciliés « Le Champ de la Grange »,
- 10 avril : Anne-Sophie Capcarrère, fille d'Arnaud-Guilhem et de Christelle Genest, épouse Capcarrère, domiciliés « La Justice »,
- 26 avril : Aurélie Eva Colette Demaison, fille de Fabrice et d'Eva Lalaut, domiciliés rue du 19 mars 1962.
- 4 juin : Morgane Désamais, fille de Nicolas et Aurore Dufresne, domiciliés place Pierre Brizon.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

### Mariages :

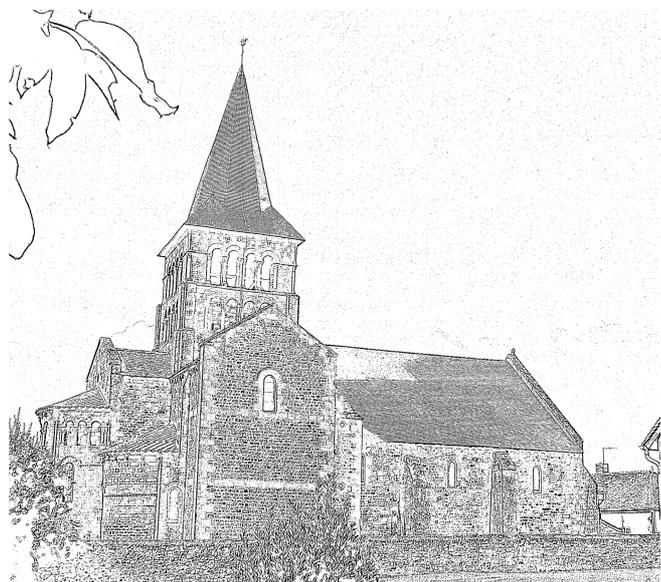
- 4 janvier : Jean-Pierre Valnon et Chantal Parent
- 5 juillet : Audrey Valnon et Benoît Luquet

Meilleurs vœux de bonheur.

### Décès :

- 21 janvier : Elisabeth Vèrène Jaquet, veuve Musy.
- 30 janvier : Madeleine Marguerite Valade, veuve Hermann.
- 12 juin : Jack Perrin.
- 23 juin : Paul Louis Savinien.

Nos plus sincères condoléances aux familles.



### Hommage

M. et Mme Perrin, Jack et Simone, sont venus s'installer à Franchesse en 1957 et y ont exercé le métier de boulanger pendant 30 ans. Dans un premier temps, ils ont succédé à M. Jacquet, installé à l'époque Faubourg de la Madeleine, puis ont acheté le café Barathon et l'ont transformé en boulangerie, celle-là même qui existe aujourd'hui au 4, rue des Lanciers. En 1987, ils ont souhaité prendre une retraite bien méritée et ont vendu à Myriam et Philippe. Léger, boulangers actuels.

M. Perrin était un homme travailleur mais qui savait aussi se distraire. Il aimait la chasse, passer des moments agréables avec ses amis au Club des Lanciers et puis son jardin qu'il entretenait avec passion. Homme affable, souriant, il aimait discuter. Véritable personnalité de notre petit bourg, il nous a quittés le mois dernier. Nous voulions par ces quelques mots lui rendre hommage et présenter à son épouse et ses filles, ainsi qu'à toute sa famille, nos plus sincères condoléances.

## STATISTIQUES DU SITE INTERNET DE FRANCHESSE

Mois	Visiteurs par mois	Visiteurs par jour (moyenne)	Pages vues par mois	Inscrits à la newsletter hebdomadaire
Janvier	957	31	7 540	59
Février	986	35	7 157	62
Mars	1 409	45	10 045	92
Avril	1 361	45	9 867	117
Mai	1 532	51	9 996	123
Juin	1 346	45	9 984	125

# LA DECLARATION DE GUERRE VUE PAR UN GAMIN DE FRANCHESSE

3 août 1914

*M. Robert Desternes passa toute son enfance à Franchesse. Installé couvreur-zingueur à Bourbon il venait passer ses vacances au « P'tit Quatre Vents » là précisément où son petit-fils a établi le siège et les entrepôts de sa SARL. Etant enfant, j'allais très souvent le rencontrer. Entre deux prises de tabac, il me racontait ses souvenirs d'enfance, ses voyages en Afrique et surtout, il me permettait de lire ses « Mémoires », tous ces souvenirs consignés par écrit comme par exemple ses courses au Maroc avec son copain Dupaltot. Il avait bien voulu me laisser reproduire le passage suivant où, avec le gamin de 8 ans qu'il était alors, nous pouvons suivre la période entourant la déclaration de la Grande Guerre.*

## Le récit commence en 1913

Depuis la Saint-Martin 1908, nous habitons Franchesse<sup>1</sup>. Notre maison avait un perron de plusieurs marches, ce qui était une joie car j'aimais grimper sur n'importe quoi, j'avais la manie de l'escalade.

La vie se déroulait quasi immuable. Mon père cultivait quelques champs et prés, soignait son âne, élevait des lapins et s'occupait du jardin. Parfois, les jeudis, je l'aidais dans ces travaux. De temps en temps nous allions aussi à la pêche à Avreuil ou à Margeat. Aux beaux jours, nous poussions quelques pointes vers les bois de Champroux ou de Civrais, mais trop rarement à mon gré. Ces bois étaient trop loin pour l'âne qui ne faisait que six kilomètres à l'heure. Pourtant, des engins nouveaux allaient bien plus vite, des vélos et surtout des autos – pensez, elles faisaient du trente à l'heure ! Quelle folie ! Et puis, j'entendais parler des avions. C'était formidable, le monde était en plein essor.

Depuis quelques temps couraient des bruits de guerre : on se battait déjà dans les Balkans et, entre gamins, cela nous intéressait beaucoup. Un jour, entre nous, il y eut une réunion sérieuse organisée par Joachim, âgé de 13 ans, il y avait Antoine Bouchasson, les frères Cartoux, les frères Mallet des Carillons, Denizon et moi. Joachim, dont le père était conseiller, nous expliqua que la guerre était imminente, qu'il y aurait beaucoup de morts et, qui sait ?, que les Prussiens viendraient peut-être jusqu'ici. Tout cela m'inquiétait. Déjà, mon père m'avait dit qu'en cas de mobilisation, il devait partir le quatrième jour. Toutefois, la belle vie continuait. Je m'intéressais beaucoup à la lecture de mes journaux illustrés avec leurs contes et leurs récits de voyages palpitants.

Au mois de septembre, je passais une journée chez Méténier, au Lieu Belin, où mon père arrachait les pommes de terre. Je les ramassais avec Yvonne Merrien et je me souviens que, souvent, les hommes

parlaient de guerre. Un bruit qui circulait de plus en plus.

Cette même année, mon père acheta à Bourbon l'Archambault, le café tenu par M. Ruther, dans la rue de la Burge, et qui appartenait à M. Taque, de Lurcy-Lévis. Nous devions en prendre possession le 11 novembre 1914.

Puis revinrent octobre et la rentrée des classes où, je dois le confesser, mon travail n'était guère brillant et me valait plus de sérieux sermons que de félicitations.

Le **printemps 1914** fut marqué par les élections des députés. Je me souviens du nom des candidats : Brizon, Merle-Tavette, et de Garidel. Pierre Brizon fut élu, mais la période électorale avait causé une certaine agitation. La Saint Baso<sup>2</sup> fut encore joyeuse cette année et les bals attirèrent une grande foule. Les musiciens bénévoles étaient Auboiron du Cheval blanc (aujourd'hui place Pierre Brizon), à la clarinette, Creuzet, le maçon, à la basse et au piston, Dumonceau, marchand de vins à Limoise, au saxophone.

De plus en plus les conversations étaient axées sur la guerre et le nom de Guillaume, l'empereur d'Allemagne, était souvent cité. Pour moi, je savais que l'Allemagne était très forte, mais la Russie était notre alliée et cela me réconfortait car je voyais en elle une très grande puissance. Un jour que je jouais avec Marcel Mallet, petit gars de 7 ans, celui-ci m'apprit une grande nouvelle : l'Autriche venait de déclarer la guerre à la Serbie. Parmi les gosses, la nouvelle se répandit très vite. C'était **fin juillet** et les vacances commençaient. Pour moi, je pensais que la petite Serbie serait vite battue par la grande Autriche-Hongrie, car je me rendais compte de la force des

---

<sup>2</sup> La Saint Baso (ou Saint Basole). Outre la fête patronale de la Saint Etienne, on fêtait aussi la fête de Saint Basole, la vie de ce saint nous étant complètement inconnue. Cette fête s'était transformée pour devenir la loue des domestiques, une des plus importantes de la région. Ceux qui étaient loués pour « la Saint Basole » commençaient le 24 juin (la Saint Jean) chez leur nouveau patron et le contrat était fait jusqu'à la Saint Martin (11 novembre).

---

<sup>1</sup> 9, place Pierre Brizon

belligérants. Bien qu'étant classé dans les derniers de la classe, la géographie m'intéressait au plus haut point et, dans cette matière, je pouvais en remonter à tous les premiers de l'école. Cependant, grande fut ma surprise quand j'entendis raconter que les Serbes étaient heureux et qu'ils dansaient de joie devant les casernes. Je ne comprenais plus car j'ignorais tout de la propagande ! A la maison, mon père était très anxieux, ma mère semblait moins inquiète et je me souviens que mon père la rabroua vivement alors qu'elle discutait de quelques frivolités avec une voisine. « Ce n'est pas l'heure de parler de ces choses-là, dit-il, alors que la guerre est peut-être pour demain ! »

Par un bel après-midi, nous étions tous les trois dans notre champ des Guenneteries sur la route de Bourbon, où mon père liait des gerbes. Soudain, je remarquais que mes parents tendaient l'oreille à un bruit de cloches venant de Bourbon : « Le tocsin », dit ma mère. « C'est peut-être un incendie » répliqua mon père, « ou la guerre » hasarda ma mère. Cependant, par instant, le bruit du tambour parvenait jusqu'à nous. Masseret, qui travaillait dans le champ voisin, vint aux renseignements. « C'est la guerre sûrement ! » s'entendit-il à dire avec mes parents. Et voici que passa, à cheval, Coinchon de la Chapelle, qui revenait de Bourbon. « C'est la mobilisation, la guerre ! » s'exclama-t-il. « Ah, les cochons ! Les salauds ! » « On ne travaille plus ! » décréta mon père. Et nous ramassâmes nos outils. Je ne disais pas un mot. Toutes sortes d'idées tourbillonnaient dans ma tête. Je me demandais ce qu'allait être cette chose, la guerre ! Et je m'inquiétais en voyant les pantalons rouges lutter désespérément pour s'opposer à la marche des Allemands qui nous avaient battus en 1870. La tristesse m'envahissait puis je me ressaisissais : « Mais non ! Les Russes sont nos alliés, eux si puissants ! Puisque leur pays tient une si grande place sur la carte ! » Alors, ma tête s'emplissait de soldats russes marchant avec nous et fonçant sur Berlin. A peine étions nous sortis de notre champ que le tocsin sonna aussi à Franchesse. Il n'y avait pas de doute possible, c'était grave. Dans le bourg, régnait une animation extraordinaire. Je remarquais des troupes d'hommes discutant vivement autour d'une affiche ornée de petits drapeaux, collée au mur de la maison Madet. C'était l'ordre de mobilisation et, le soir même, je vis des gens accompagner les premiers partants et les combler de cadeaux et d'encouragements.

Mon père ne devait partir que le quatrième jour. Le lendemain de nombreux départs eurent encore lieu : les hommes, une musette garnie sur le dos, rejoignaient la gare de Bourbon. Entre gamins, nous discutons ferme de l'événement que nous prenions assez bien sur le moment car, dans l'immédiat, notre vie ne changerait guère, au contraire. Le père parti, il ne resterait que la mère et plus d'un se réjouissait du surplus de liberté qu'il entrevoyait.

Le quatrième jour arriva bien vite. Mon père devait se rendre sur le champ de foire de Bourbon où nous l'accompagnâmes; on lui donna un brassard et je me souviens qu'il toucha quelques boîtes de sardines, aliment assez rare pour nous et que j'aimais beaucoup. Il m'en donna tant que je voulus. Nous le quittâmes vers onze heures et nous passâmes l'après-midi chez mon oncle de Bourbon, dit « Le vieux », tandis que le convoi dont faisait partie mon père se dirigeait par étapes vers Clermont.

De retour à la maison, je ressentis un grand vide et maman pleura, ce qui m'attrista beaucoup et me rendit très malheureux car je ne supportais pas de la voir pleurer. Maintenant, j'allais au champ avec elle et je veillais à ce qu'elle ne se fatiguât pas trop. Jamais je ne m'étais tant préoccupé de sa peine.

Des nouvelles des hostilités nous arrivaient régulièrement : les Français avançaient en Alsace prenant Mulhouse et Colmar : c'était glorieux ! Mais, bientôt, nous reperdîmes Colmar, puis les Allemands se ruèrent sur la Belgique, la traversèrent et entrèrent en France par le Nord. Tous les jours, nous apprenions, avec consternation, leur marche victorieuse et rapide sur Paris : la situation devenait tragique. Mais les Russes, ceux en qui, je ne sais pas trop pourquoi, je voyais nos sauveurs, reentraient en Prusse orientale. Les Allemands allaient désormais devoir faire face sur deux fronts, ce qui allait nous soulager. Les Français contre-attaquaient. C'était la victoire de la Marne. Paris était dégagé, nous respirions !

Pendant ce temps-là, il y avait toujours des travaux à faire aux champs. Un matin, alors que nous y travaillions, nous vîmes arriver Robert de Rouère avec quelques autres territoriaux renvoyés momentanément dans leurs foyers. Il y a peut-être mon père, pensais-je. Robert s'approcha et, par-dessus la haie, déclara à ma mère que mon père allait être dirigé vers les frontières. Mon cœur se serra car je voyais le danger qu'il allait courir. Un instant je ne compris plus quand je vis ma mère sourire, mais, soudain, j'entendis rire mon père derrière la haie. Imaginez ma joie ! Il resta jusqu'à la fin octobre puis fut rappelé à Clermont où il passa l'hiver et fut ensuite envoyé dans les Vosges.

Je me souviens toujours de l'arrivée des premiers réfugiés, des Belges et des gens du Nord. Ce n'était pas très gai mais ils donnaient une animation nouvelle au bourg. **Octobre** revint et ce fut la rentrée des classes. Notre maître, M. Robert, étant à la guerre, ce fut l'épouse du directeur, M. Virlogeux, qui nous fit la classe. Un autre souvenir m'a marqué, ce fut le passage à Franchesse d'un convoi de soldats allant vers le front. Je les revois toujours, chantant et criant « A Berlin ! A Berlin ! Nous aurons la tête à Guillaume ! » Les gens les encourageaient et leur lançaient des cadeaux. M. Lafait, le buraliste, fit une belle distribution de tabac. Ah ! L'enthousiasme était grand en ce

début de guerre... avant que tant d'illusions ne se détruisent et que tant de laideurs ne se dévoilent.

De Clermont, mon père venait de temps en temps en permission de 24 heures toujours trop courtes. En novembre, nous déménageâmes pour aller dans la maison de Dard le sabotier, (actuellement n° 8 de la rue des Lanciers). Sans la guerre nous aurions dû aller prendre notre café à Bourbon : première entorse à la vie prévue.

La guerre continuait et l'hiver approchait, qui allait se passer en hostilités. Beaucoup étaient surpris car nombreux étaient ceux qui avaient cru que la guerre serait courte, finie avant l'hiver. Mais la réalité fut tout autre. Quoique gosse, je me rendais compte qu'il serait difficile de battre les Allemands, alliés aux Autrichiens, aux Bulgares et aux Turcs. Il nous faudrait bien l'aide des Russes, des Anglais, des Serbes, des Italiens... A l'école, l'histoire et la géographie me passionnèrent de plus en plus.

**1<sup>er</sup> janvier 1915** : premier de l'an de guerre, triste premier de l'an mais heureux quand même. Il faut tellement peu de choses pour rendre joyeux le cœur d'un enfant.

Petit à petit, la vie se façonnait d'après la guerre. La carte de pain, la carte de sucre, la carte de tabac apparurent et les gens parlaient tristement « d'avant la guerre ». Il n'y avait plus d'hommes au pays, sauf les vieux et les très jeunes ; les fêtes et les bals avaient cessé. Avec mes camarades de jeux, Paul Jeudy, Etienne Bouille, Marcel Mallet, Antoine Bouchasson et Beaupère, qui tous habitaient dans le bourg, nous jouions aux billes mais influencés par la guerre, nos jeux devenaient plus violents ; de plus en plus, nous jouions aux soldats et il y avait souvent des bosses car nous n'étions pas toujours très tendres. »

Robert DESTERNES

Propos recueillis par André DESPRET

